



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES MACROÉCONOMIQUES

D'AFRIQUE AUSTRALE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PRETORIA

Semaines 20 – 13 au 19 mai 2021

Au programme cette semaine :

- **Afrique du Sud** : La Banque centrale rehausse son taux directeur de 0,5 point
- **Angola** : L'AFD octroie un financement de 200 M EUR
- **Botswana** : Les fonctionnaires bénéficieront d'une augmentation de salaire de 5% par an sur les trois exercices à venir
- **Namibie** : Le Président annonce le lancement du fonds souverain Welwitschia
- **Zambie** : La Banque centrale maintient son taux directeur à 9%
- **Zimbabwe** : La Banque centrale annule la mesure d'interdiction des prêts

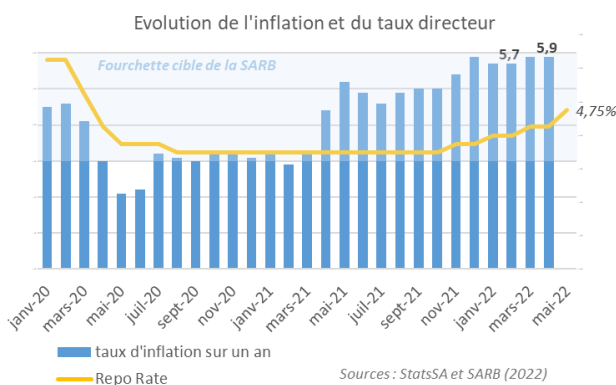
Zoom sur... la situation financière de la *Land Bank* sud-africaine

Le 17 mai, la banque de développement publique agricole sud-africaine a fait le point sur sa situation financière devant le comité des finances du parlement. Depuis avril 2020, la banque est en situation de défaut –des années de mauvaise gestion ont progressivement détérioré sa structure financière menant à une crise de liquidité. Depuis deux ans, la banque a engagé des discussions avec ses principaux créanciers sur les termes d'une restructuration de sa dette. Devant le comité, la direction s'est engagée à trouver un accord d'ici le mois de septembre, alors que les trois premières propositions de plan de sauvetage ont déjà été refusées. Le Trésor sud-africain s'est engagé à soutenir financièrement la banque à hauteur de 7 Mds ZAR (420 MEUR), conditionné à l'atteinte d'un accord avec ses créanciers sur la situation de défaut. A court terme, une quatrième réduction de capital devrait être mise en œuvre, afin de libérer les liquidités nécessaires – pour 14 Mds ZAR, soit environ 40% de la dette due aux créanciers.

D'après les résultats préliminaires de l'exercice 2021/2022 clos au 28 février 2022, la situation financière de la banque demeure particulièrement fragile, qu'il s'agisse de sa capitalisation (ratio d'adéquation de 12%, contre 17% en moyenne) ou de son portefeuille (le taux de prêts non-performants atteint de près de 50%, +17 points sur un an, contre une moyenne de 5%). La dette s'élève à près de 30 Mds ZAR (1,8 Md EUR). On note, toutefois, une certaine amélioration de la rentabilité (profit net de 1 206 M ZAR soit 72 M EUR après des pertes de -594 M ZAR sur l'exercice précédent) et un net renforcement du niveau de liquidité (hausse de la trésorerie disponible de 71%).

Afrique du Sud

La Banque centrale rehausse son taux directeur de 0,5 point (SARB)



Le comité de politique monétaire de la banque centrale (*South African Reserve Bank – SARB*), qui s'est réuni le 19 mai, a décidé de rehausser son taux directeur de 0,5 point à 4,75%. Cette décision a été prise à la majorité de quatre votes contre un. Elle était largement attendue par les marchés, après une augmentation dans les mêmes proportions de la réserve fédérale américaine il y a une dizaine de jours. Le comité décide ainsi d'anticiper le durcissement de la politique monétaire par rapport à ce qui était prévu ces derniers mois. Il s'agit de la plus forte hausse du taux depuis février 2016 et de la quatrième depuis le mois de novembre (soit +1,25 point au total, depuis que la SARB a engagé la normalisation). La SARB a par ailleurs abaissé sa prévision de croissance pour 2022, de 2% à 1,7%. Par ailleurs, selon *StatsSA*, le taux d'inflation sur un an est resté stable à 5,9% au mois d'avril. Les postes qui ont le plus contribué à la hausse des prix demeurent « les transports » (+14,7%, soit une contribution positive de 2 points – portés par une hausse des prix à la pompe de près de 30%, bien que contenue par la baisse des taxes décidée par le gouvernement, qui doit, sauf prolongation, prendre fin le mois prochain), « le logement » (+4,8% soit +1,2 point) et « les denrées alimentaires » (+6,6% soit +1 point). Selon les prévisions l'inflation devrait

atteindre un pic le mois prochain avant de commencer à diminuer.

La banque de détail Ubank placée sous curatelle par la Banque centrale (SARB)

Le 16 mai, la banque Ubank a été placée sous un régime de curatelle (« *curatorship* »), suite à une décision de l'autorité de contrôle prudentiel de la SARB et du ministère des Finances. Le gouverneur de la banque centrale a pris la parole pour indiquer que cette décision s'expliquait en particulier par le fait que la banque ne respectait pas le niveau de capitalisation réglementaire, avec un ratio d'adéquation du capital d'environ 3%, contre un minimum de 10% requis. La SARB avait, par ailleurs, accru sa supervision de la banque ces deux dernières années, en raison de plusieurs défaillances au niveau du contrôle interne. En conséquence, les équipes de direction ont donc été démisées et Mr Zola Beseti, partenaire du cabinet KPMG basé à Johannesburg et disposant d'une expérience reconnue a été nommé comme « tuteur ». La banque reste opérationnelle. Cette décision n'a pas eu d'impact sur le secteur financier domestique, Ubank spécialisée dans le financement des populations des cités minières étant d'une importance secondaire sur le marché sud-africain (13^{ème} par la taille de bilan).

Angola

L'AFD octroie un financement de 200 MEUR

Le 12 mai, l'AFD et le ministère des Finances angolais ont signé un accord de financement pour un prêt de politique publique (aide budgétaire) d'un montant de 200 MEUR en faveur du gouvernement. Le prêt est assorti d'une enveloppe en subvention pour financer des actions d'assistance technique. Le financement est assorti d'un certain nombre d'objectifs à atteindre dans les domaines de la gestion des finances publiques, des Partenariats Public Privé et de la gouvernance des entreprises publiques, ainsi que de l'appui au secteur

financier (inclusion bancaire et lutte contre le blanchiment). A cette occasion, deux autres accords de financements ont été signés : un prêt de 35 MEUR pour soutenir la formation professionnelle agricole et une assistance technique (1 Md EUR) dans le domaine des transports urbains.

Botswana

Les fonctionnaires bénéficieront d'une augmentation de salaire de 5% sur les trois exercices à venir (Mmegi)

Le 9 mai, le gouvernement a conclu un accord salarial pour les trois prochains exercices (2022/23-2024/25) avec les cinq syndicats du secteur public. Cet accord prévoit une augmentation moyenne annuelle de 5%, alors que l'inflation devrait atteindre 8,9% sur un an à la fin de l'année 2022, puis 4,5% en 2023. A l'origine, les syndicats réclamaient une progression annuelle de 11%. Pour mémoire, dans le dernier budget, l'objectif du gouvernement était de diminuer la masse salariale de la fonction publique de -2% en 2022. Un objectif qui ne sera donc pas atteint, alors que la masse salariale compte pour près de 40% du total des dépenses publiques.

Namibie

Le Président annonce le lancement du fonds souverain Welwitschia (Office of President)

Le 12 mai, le président Hage Geingob, le gouverneur de la banque centrale namibienne (*Bank of Namibia – BoN*) et le ministre des Finances ont annoncé officiellement la création d'un fonds souverain dénommé Welwitschia. Le fonds devrait être doté initialement d'un montant de 300 MNAD (19 MEUR). Il sera alimenté par six sources de revenus dont, en particulier, **i)** une partie des droits de douane issus de la SACU (*Southern African Customs Union*) – sans que la part exacte ne soit

mentionnée, mais alors qu'il s'agit du premier poste de revenus de l'Etat (35% en moyenne sur les trois derniers exercices budgétaires) ; **ii)** les revenus issus de la vente d'actifs par l'Etat, via en particulier le plan de privatisation qui doit ouvrir partiellement ou entièrement au secteur privé le capital de près de vingt-deux entreprises publiques ; et **iii)** des parts fixes des redevances du secteur minier ou des futurs revenus des projets liés à l'hydrogène vert. La Banque centrale étudie, en outre, la possibilité d'alimenter ce fonds via des redevances liées aux récentes découvertes importantes en hydrocarbures dans le bassin d'Orange. La BoN sera l'organe gestionnaire du fonds, qui sera placé sous la tutelle du ministère des Finances.

Zambie

La Banque centrale maintient son taux directeur à 9% (*Bank of Zambia*)

Le comité de politique monétaire de la banque centrale (*Bank of Zambia – BoZ*), qui s'est réuni le 17 mai, a maintenu inchangé son taux directeur à 9%. Dans son communiqué, la BoZ évoque l'amélioration du cadre macroéconomique, avec notamment le très net ralentissement de l'inflation (14% en moyenne au premier trimestre 2022 – contre 19% au dernier trimestre 2021 et plus de 22% à la même période en 2021). La BoZ anticipe un retour de l'inflation dans la fourchette cible (comprise entre 6% et 8%) d'ici la fin 2023 – ce qui n'a pas été le cas depuis avril 2019. La BoZ a par ailleurs exprimé une inquiétude sur le rythme de la reprise, après des mauvais chiffres au premier trimestre. Elle a toutefois maintenu ses prévisions de croissance à +3,5% en 2022, en phase avec celles du FMI (+3,3%), après +4,3% en 2021.

Zimbabwe

La banque centrale revient sur la mesure d'interdiction des prêts (RBZ)

Le 17 mai, la banque centrale (*Reserve Bank of Zimbabwe – RBZ*) a annoncé dans un communiqué qu'elle mettait fin à la décision de suspendre les prêts des banques commerciales au secteur privé et public, qui avait été annoncée le 8 mai par le président Emmerson Mnangagwa. Alors que le pays est dans la tourmente depuis quelques semaines, cette mesure, parmi d'autres, visait à juguler l'inflation (repartie nettement à la hausse en avril) et la chute de la monnaie domestique. Le même jour, le ministère des Finances a annoncé la suspension des taxes à l'importation sur plusieurs produits alimentaires

de première nécessité (riz, farine, sel, lait en poudre, etc.) pour une durée de six mois, afin de limiter l'impact de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des ménages. Le 18 mai, le taux de change officiel est passé de 165 à 258 ZWL pour 1 USD, soit une dépréciation de près de 50% – cela fait suite à une autre décision, celle de prendre désormais comme taux de référence le taux sur le marché interbancaire de la devise et non plus le taux révélé par les enchères organisées par la RBZ. Mécaniquement la prime sur le marché parallèle s'est réduite de près de 150% à moins de 65%.

Evolution des principales monnaies de la zone par rapport au dollar américain

	Taux de change au 19/05/2022	Evolution des taux de change (%)			
		Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 ^{er} janvier
Afrique du Sud	15,93 ZAR	1,3%	-8,0%	-12,4%	0,0%
Angola	407,5 AOA	-1,6%	2,0%	58,3%	33,9%
Botswana	12,0 BWP	0,4%	-5,1%	-12,2%	-3,7%
Mozambique	63,2 MZN	0,0%	0,0%	-6,5%	0,0%
Zambie	17,0 ZMW	0,2%	3,2%	32,0%	-2,1%

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2022)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international